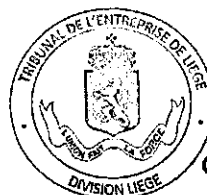


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22096897



Greffe

- 2 JUIN 2022

N° d'entreprise : **0460.058.330**

Nom

(en entier) : **C.S.M.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **4050 Chaudfontaine, Rue du XIII août, 42**

Objet de l'acte : ADDENDUM A LA PUBLICATION 21335283 DU 9 JUIN 2021

Dans la publication n° 21335283, du 9 juin 2021, relative aux résolutions inscrites dans l'acte reçu par le notaire François MATHONET, à Liège 2^{ème} canton, le 2 juin 2021, il y avait en outre lieu de lire :

« Les administrateurs en place, désignés à durée indéterminée, voient leur mandat expressément confirmé pour autant que de besoin.

L'assemblée décide en outre que Monsieur GENIN, président du Conseil d'administration, exercera de ce chef le mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière, jusqu'à décision contraire du Conseil ou de l'Assemblée. »

Les administrateurs dont les mandats sont ainsi prorogés sont :

- Monsieur GENIN Etienne ;
- Monsieur LOUIS VLASSIS François ;
- Madame GROSJEAN Florence ;
- Madame DUMONT Séverine ;
- Madame VLASSIS Valérie.

Pour extrait analytique conforme,
F. Mathonet, notaire à Liège.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (non applicable aux actes de type « Mention »)